



## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS) MADAGASCAR

### PROJET DE CONSTRUCTION D'UN FLY OVER ENTRE LE CROISEMENT DE LA RN1 ET LA RN58A A ANOSIZATO

« Etudes, Assistance au Client pour l'analyse des offres des travaux, Gestion, Contrôle et Surveillance des travaux de construction d'un fly-over entre le croisement de la RN1 et la RN58A à Anosizato »

**AMI N°004-AR/BADEA/PRMP/UGPM.2021**

Référence de l'accord de financement : BADEA

Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque Arabe pour le Développement en Afrique (BADEA), afin de couvrir le coût du projet de construction d'un fly over entré le croisement de la RN1 et la RN58A à Anosizato, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de Service de consultants pour : les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) y compris l'expertise du pont existant d'Anosizato, l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres des travaux, l'assistance à l'Administration pour l'analyse et l'évaluation des offres de travaux ainsi que le contrôle et surveillance des travaux.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- les études d'avant-projet détaillé (études techniques, hydrologiques, géotechniques, économiques et environnementales y compris les études d'impact environnemental et social et l'élaboration du plan de réinstallation involontaire et de la libération d'emprise) pour les travaux de construction d'un échangeur en forme de trèfle entre le croisement de la RN1 et la RN58A à Anosizato composé d'un fly over constitué d'un pont en béton précontraint d'environ 183m de longueur et de 2 rampes d'accès d'une longueur totale de 90m, de 4 rampes d'accès circulaires de l'échangeur totalisant environ 300ml, de 4 bretelles totalisant environ 545 ml, d'aménagement de la RN1 à 4 voies sur 1,8 km entre Anosizato Est et Antanimenakely, de la construction d'un nouveau pont à 2 voies à Anosizato sur l'Ikopa d'une longueur d'environ 88m pour dédoubler le pont existant, de l'expertise du pont existant d'Anosizato, des aménagements connexes (assainissement, éclairage extérieur, signalisation, passerelles pour piétons,

actions et gestion environnemental, ...), la réhabilitation d'un tronçon de route de la RN58A à 2 voies entre Ankadimbahoaka et Kianja Maki d'environ 8,5km.

- l'élaboration du dossier d'appel d'offres des travaux,
- l'assistance à l'Administration pour l'analyse et l'évaluation des offres de travaux,
- la gestion du contrat des travaux, le contrôle et la surveillance de l'exécution des travaux
- le suivi des mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux

L'Agence Routière (AR) invite les bureaux d'études Arabes, Africains et/ou groupements entre des bureaux d'études Arabo-Africains, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les bureaux d'études Arabes, Africains et/ou groupements entre des bureaux d'études Arabo-Africains, intéressés doivent produire les informations montrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser la présente mission ; à ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références récentes de prestations similaires à la mission ;

Les groupements peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'évaluation des bureaux d'études au présent appel à manifestation d'intérêt sont les suivants :

**a- Nature des activités du candidat et nombre d'année d'expérience :**

- 5 points par mission d'études d'APD, de contrôle et de surveillance de construction et/ou de réhabilitation d'une route bitumée d'au moins 50 km de longueur réalisée durant les 15 dernières années (2005 à 2020). 30 points maximum (6 projets);
- 5 points par mission d'études d'APD, de contrôle et de surveillance de la construction d'un pont d'au moins 200 ml de longueur durant les 15 dernières années (2005 à 2020). 30 points maximum (6 projets) ;

**b-références du candidat relatives aux expériences similaires:**

- 3 points par mission d'études d'APD, de contrôle et de surveillance de construction et/ou de réhabilitation d'un projet de voirie route urbaine d'au moins 10 km de longueur réalisée durant les 15 dernières années (2005 à 2020). 15 points maximum (5 projets);
- 3 points par mission d'études d'APD, de contrôle et de surveillance de la construction d'un pont en béton précontraint en ville (passage supérieur) de 100 ml de long durant les 15 dernières années (2005 à 2020). 15 points maximum (5 projets);
- 2.5 points par mission d'études d'APD, de contrôle et de surveillance de construction et/ou de réhabilitation d'un projet de voirie route urbaine d'au moins 10 km de longueur réalisée en Afrique subsaharienne durant les 15 dernières années (2005 à 2020) ou par mission d'études d'APD, de contrôle et de surveillance de la construction d'un pont en béton précontraint en ville (passage supérieur) de 100 ml de longueur réalisée en Afrique subsaharienne durant les 15 dernières années (2005 à 2020). 10 points maximum (4 projets);

**c- les Candidats retenus seront ceux qui auront une note supérieure ou égale à 75 points.**

Les candidats ayant la note inférieure à 75 points seront éliminés. Seules les références dûment justifiées par une attestation de bonne fin d'exécution ou procès verbal de réception définitive sans réserve avec la page de garde et la page avec les signatures du marché seront prises en compte pour les critères ci-dessus en a) et b). L'absence de ces pièces justificatives est un critère d'élimination.

La maîtrise de la langue française est exigée.

Le Client examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard des informations suivantes :  
Les compétences et disponibilités au siège en matière d'appui technique apporté aux experts situés dans le pays, essentiellement en expertise géotechnique et environnementale. Le Client autorise la sous-traitance avec un organisme spécialisé dans les prestations environnementales et sociales notamment pour l'élaboration du rapport d'Etudes d'Impacts Environnemental et Social (EIES) et le Plan de Réinstallation Involontaire (PRI).

L'Agence Routière dressera une liste restreinte de candidats, présélectionnés sur la base des candidatures reçues auxquels il adressera le Dossier de Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Les prestations requises pour le projet seront confiées sur la base de critères de qualification des bureaux d'études Arabes, Africains et/ou groupements entre des bureaux d'études Arabo-Africains qui ont été invités à soumettre leurs propositions.

Les manifestations d'intérêt peuvent être soumises, en version électronique, à l'adresse mail de l'Agence Routière [agenceroutiere.madagascar@gmail.com](mailto:agenceroutiere.madagascar@gmail.com) ou/et en version physique avec 1 CD, à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le **vendredi 06 aout 2021 à Quinze (15) heures**, heures de Madagascar .

L'adresse mentionnée ci-dessus est :

**Monsieur le DIRECTEUR GENERAL,  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE L'AGENCE ROUTIERE  
Rue RANAIVO Paul, près Stade Municipal d'Alarobia  
Antananarivo 101 MADAGASCAR  
Tél : +261-34-30-384-61 / 62  
e-mail : [agenceroutiere.madagascar@gmail.com](mailto:agenceroutiere.madagascar@gmail.com)**

Les manifestations d'intérêt doivent porter des numéros de pages et une table des matières et doivent porter expressément la mention :

**AMI N°004-AR/BADEA/PRMP/UGPM.2021**

**« Etudes, Assistance au Client pour l'analyse des offres des travaux, Gestion, Contrôle et Surveillance des travaux de construction d'un fly-over entre le croisement de la RN1 et la RN58A à Anosizato »**

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, de Huit heures (08h 00min) à Quinze heures (15h 00min) heures de Madagascar et jours ouvrables auprès de :

**Monsieur le DIRECTEUR DES OPERATIONS de l'AGENCE ROUTIERE,  
Rue RANAIVO Paul, près Stade Municipal d'Alarobia  
Antananarivo 101 MADAGASCAR  
Tél : +261-34-30-384-61 / 62  
e-mail : [agenceroutiere.madagascar@gmail.com](mailto:agenceroutiere.madagascar@gmail.com)**

Antananarivo, le 22 juin 2021

**LA PERSONNE RESPONSABLE  
DES MARCHES PUBLICS**



**Christophe RAKOTOMANDRY**